Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 2 Septembre 1891 No. 47.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LE CAPITAINE GARDAVO

Sur la grand'route blanche de neige, un piquet de uhlans hérissé de lances galopait.

A l'entrée du village, cette avant-garde s'arrêta. Le père Palfrène était devant sa porte.

On le héla.

—Francs-tireurs ? demanda anxieusement celui qui commandait.

—Non, fit le paysan d'un signe de tête.

La troupe partit en avant, au grand trot.

Une demi-heure après, les casques arrivaient en masses serrées, suivis d'une batterie de campagne. Ils s'installèrent *chez l'habitant*. Tout ce qu'il y avait de boudins, de saucisses et de jambons dans le village y passa. La dernière volaille rendit l'âme.

Le père Palfrène, en sa qualité de fermier aisé, eut l'insigne honneur d'héberger le plus gros bonnet de la bande.

C'était un petit homme trapu et tout rond. Un vrai pot à tabac ! Son nez rubescent s'épatait sur sa face, si vermillonnée, qu'elle semblait éclairée par un feu intérieur. La conversation de cet intéressant personnage était un chapelet ininterrompu de jurons plus diaboliques les uns que les autres. Quand il parlait, il avait l'air de "hacher la paille," comme disent les Allemands ; on eût plutôt cru qu'il broyait du verre, et sa voix était toujours montée au diapason suraigu.

A cheval, il semblait un véritable centaure, allant et venant infatigablement. Il vociférait ses ordres à tue-tête, si bien que les paysans, narquois, incapables de se rappeler son invraisemblable nom tudesque, l'avaient surnommé "le capitaine Gardavo."

Quand les rangs furent rompus, les faisceaux formés, les tentes plantées, les feux allumés et les avant-postes placés, il descendit de sa jument, blanche d'écume ; et, comme il ne pouvait placer un pied devant l'autre, on s'aperçut alors seulement qu'il était ivre.

On mena le cheval à l'écurie, avec le bétail de la ferme. L'homme fut conduit dans la salle à manger, où il s'installa, toujours en rageant, sacrant et maugréant devant un joyeux feu de hêtre.

Le père Palfrène lui servit de ses propres mains la copieuse soupe aux choux, un caneton rôti et les plus belles pommes du verger. Cidre à plein boc ; mais le Teuton voulait du vin, et comme il n'y en avait pas, il fallut emporter de l'eau-de-vie.

Parmi tous les défauts qui composaient le caractère de l'irascible capitaine, se cachait une qualité, commune à la plupart des buveurs : il n'aimait pas à banqueter seul.

Peut-être un historien impartial attribuerait-il à de la méfiance l'ordre sans réplique qu'il intima. En tout cas, malgré sa répugnance, maître Palfrène dut prendre un verre et le vider plusieurs fois en compagnie de l'hôte que lui imposait le malheur des temps.

Il le fit d'abord à contre-cœur, puis, ma foi ! s'échauffant un brin, il en vint à causer, discuta les qualités du cidre, et finit par déclarer qu'il en possédait une barrique qu'il "nourrissait depuis trente ans, lequel valait tous les vins du Rhin"

"Nourrir" une barrique est une opération que connaissent seuls les vrais amateurs. Elle consiste à en tirer à chaque nouvelle vendange, une certaine quantité que l'on remplace par son équivalent de cidre nouveau.

On obtient ainsi, en quelques années, des résultats très délectables.

Le père Palfrène prit sa lanterne, et s'en fut d'un pas assez mal assuré, quérir un pot ou deux de cette liqueur merveilleuse. Elle coula dans les verres, pourpre, épaisse, et parfuma la salle d'une odeur dont tout cœur d'homme devait être réjoui.

Voilà nos deux compères attachés comme deux grosses sangsues au bord de la cruche, qui perdait son sang vermeil. Quand elle fut vide, ils étaient gris, et cela si complètement qu'ils tombèrent le nez sur la table et se mirent à ronfler, telles les grandes orgues de Notre-Dame.

Une ligne blanchâtre frangeait l'horizon noir. Déjà, quelques coqs imprudents, oubliés par les Prussiens, commençaient à s'égosiller, au risque d'attirer l'attention de l'ennemi dans les coins où les pauvres paysans les avaient cachés, quand le brosseur du capitaine Gardavo, aussi consciencieusement ivre que son maître, se traîna en titubant jusqu'à l'étable où, la veille, il avait conduit sa jument.

Il entra au milieu d'une obscurité complète et buta contre un animal vautré dans le fumier.

Par une série de coups de pieds persuasifs, il mit la bête debout, la sella, lui passa la bride malgré sa résistance acharnée ; puis complètement énervé, grâce à la chaude atmosphère de l'endroit, notre homme se coucha sur la paille, où il s'endormit du sommeil du juste.

Au même instant, son supérieur, réveillé par la diane, mais rien moins que dégrisé, pénètre dans l'étable à tâtons, se hisse péniblement en selle par la force de l'habitude. L'animal rue, saute, puis s'élance au dehors. Secoué dans un galop fantastique, le capitaine Gardavo perd l'équilibre sur sa monture furieuse, qui file comme une flèche.

A la lueur du jour douteux, les fusilliers allemands, droits comme des piquets, s'étaient rangés, l'arme au pied. Bientôt en entendant l'organe familier de leur chef qui poussait des jurons inarticulés, ils se mirent dans cette position que les sergents instructeurs commandent par le mot *fisque !* et attendirent.

Un groupe étrange bondissait dans la brume matinale, sur le front de bandière.

Un monstre blanc et biscornu emportait diaboliquement sur son dos le capitaine Gardavo qui, les yeux hors de la tête, épuisait, mais en vain, son répertoire de malédictions.

C'était une vision apocolytique. On apercevait les bottes de l'officier et une queue qui flottait en l'air comme une lumière. Le trouble se mit dans les rangs. On entendait murmurer :

—*Der teufel ! der teufel !*......

On ne saura jamais jusqu'où le diable aurait emporté le capitaine, si une barrière rustique ne s'était trouvée là, juste à point pour l'arrêter.

Il fallut bien alors s'apercevoir que le vieux guerrier venait de passer la revue du bataillon à cheval... sur une vache !

Le soldat chargé de sa monture, sous l'influence du cidre normand, s'était trompé de quadrupède dans l'obscurité.

On en rit tout bas, à cause du prestige de l'étiquette, et avant de quitter le village, on brûla la ferme du père Palfrène.. *pour lui apprendre.*

L'AVENTURE DE JEANNOT

A Pierre Loti, qui a écrit *Une bête galeuse.*

C'était un des tout petits, Jeannot, de ceux que Bébé s'amuse à lâcher dans le jardin, à prendre dans ses mains, à taquiner, etc. ; un jour, à l'orée, en allant leur porter la nourriture, je l'aperçus les deux pattes de derrière serrées entre la muraille et une planche que le vent avait fait tomber ; non cassés, mais endoloris, comme roides même, les membres luxés refusaient le service, et, délivré, Jeannot, posé sur le sable de l'allée, se traîna misérablement ; il ne manquait à son allure que des béquilles ; il eût attendri les fidèles à la porte de quelque église.

Colette, la maman lapine, le battit dès qu'il fut replacé dans la niche familiale ; elle voulait, sans nul doute, le corriger de son imprudence, le punir de sa maladresse ; mais le pauvre ne pourait même pas fuir les coups, la moitié de son corps remorquée par l'autre.

—A...not, bobo, maman.

En son langage elliptique, Bébé, qui comprend très bien, définit la situation, et voudrait protéger son ami. Aussi quel bonheur quand il voit qu'on prépare une sorte de petite logette ouatée dans un coin de caisse, qu'on y apporte une soucoupe avec du lait, qu'on y place des feuilles de vigne et des brindilles fraîches, et que Jeannot, y installé, semble renaître !

Oh ! bien peu ! malgré les soins qu'on lui prodigue, les attentions qu'on a pour lui, le charme et le bien-être de sa nouvelle demeure, il reste immobile, triste, sans manger, sans boire, sa petite tête dodelinant avec lenteur, comme celle d'un qui souffre ; ses yeux, naguère si vifs, atténués maintenant sous la paupière qui clignotte ; les flancs battent avec vitesse, la respiration essoufflée manquant, le nez se fronce ; il y a une ombre sur ce petit être, l'ombre que font les ailes de la mort.

La journée se passe, les heures monotonement semblables ; il n'y a ni mieux ni pire dans l'état du malade, toujours même immobilité ; la nuit vient ; que faire ? le coucher à l'abri dans la maison, il n'en a pas l'habitude, et puis il aura peut-être trop chaud ; le remettre avec les autres ? S'il est battu ? ou bien il y a à espérer que sa mère le soigne, le lèche, le guérisse...

C'est à ce dernier parti que nous nous arrêtâmes, et, avec une grande tristesse, Bébé se coucha ce soir-là, en pensant à Jeannot "qui était très malade, ...edécin, papa a dit."

*** Mauvaise nuit, vilains rêves ; aussi on s'éveille au jour avec joie, la première pensée est pour le lapereau ; on court au jardin aussitôt levé, à peine vêtu ; le malade n'a pas bougé, il semble seulement plus éteint, plus faible, plus près de mourir. Son corps n'a que de rares tressaillements, son œil est déjà morne.

On le prend pour voir. Horreur ! des vers blancs, innombrables dévorateurs, grouillent dans son poil noir ; ils sont là par centaines, s'attaquant de préférence à la gorge, suçant la vie par une plaie au cou. Ce sont les helminthes, les fossoyeurs trop pressés, cette fois, qui n'attendent même pas la mort, nécrophores en avance.

Vite, du phénol, un pinceau, pauvre bête, et alors la matinée est employée à des soins d'hôpital, un à un on enlève ces immondes insectes, on lave les meurtrissures, on éponge avec de la flanelle chauffée au soleil Jeannot, qui voit tout cela d'un regard terne ; on lui biberonne du lait, on lui calfeutre un lit de feuilles et, par crainte des mouches qui ont l'air, elles aussi, de deviner le cadavre proche, on le rentre dans la chambre des Chéret, une amusante pièce aux murs complètement couverts d'affiches, bariolés de zigzagantes couleurs artistes, une oasis de gaieté.

La journée s'écoule, la nuit suit, toujours la même chose ; l'être dépérit lentement, agonise de minute en minute ; cela devient un cauchemar qui fait peur à Bébé, paraît de fâcheux augure à madame et, ma foi, m'ennuie aussi ; à chaque instant on va voir où en est Jeanuot, c'est une obsession qui a déjà trop duré.

—Oh ! je voudrais qu'il soit mort ; que ça finisse.

—C'est bien simple, veux-tu que je le tue ? je l'enterrerai après.

—Tu ne sauras pas ?

—Mais si, à la chasse le garde m'a appris. On leur tord le cou d'un tour de main, comme ça...

—Et puis, qu'est-ce que tu en feras ?

—Je le mettrai au bout du jardin, près du grand figuier...

—Eh bien, soit ; je m'en vais, je ne veux pas voir cela ; viens-tu, Bébé ?

La grille refermée, je reste seul avec, devant moi, ma victime. Cela prend de faux airs d'assassinat ; j'hésite, je me surprends à trembler ; enfin, elle pourrait peut-être guérir, cette pauvre petite bête : elle vit encore, elle existe. De quel droit vais-je la tuer ? Et longtemps je raisonne contre moi-même, quand une voix m'arrive :

—Est-ce fini ?

—Non, pas encore.

—Dépêche-toi ; on va servir le déjeûner...

Je prends d'une main, avec une serviette, le corps maigre et infirme de Jeannot ; de l'autre, je saisis sa tête, et un tout petit, très court mouvement rotatif des deux mains en sens inverse, un craquement, c'est fait...

Je reste un instant comme épouvanté de l'acte, le regrettant déjà, souffrant de ne pouvoir rattraper les minutes écoulées.

Je me rappelle aussi : il était gentil, Jeannot, comme les autres qui là, insouciants, grignotent ; pourquoi cet accident bête lui est-il arrivé ? Ce coup de vent, cette planche qui chapechute, et après cette mère qui le bat, cet exil dans un coin de boite, tous ces soins inutiles en somme, ce martyre des helminthes enfin. Alors, c'est presque une délivrance que j'ai opérée, il souffrait tant, et sur ce nouveau monologue, mon imagination s'emballe, tandis que je dois avoir une pose très ridicule, avec ma serviette sur le bras, et à la main ce cadavre minuscule qui pend lugubre.

Le second coup du déjeûner sonne. Je n'ai que le temps de saisir la pioche du jardinier, de creuser un trou, d'y mettre Jeannot, de repousser la terre pardessus. Ouf !

—Eh bien, c'est fini !

—Mais oui, ah ! très simple, il était si petit.

Néanmoins, j'étais mécontent de moi en me mettant à table. Je mangeai sans appétit, bus sans plaisir, trouvai le café mauvais, et mon cigare amer, et, le croiriez-vous ? je n'ose plus passer dans le bout du jardin où j'ai enterré Jeannot. Pauvre Jeannot !

MAURICE GUILLEMOT.



Mercredi, 2 Septembre 1891.

NOTRE DEVOIR

Le recensement dont on vient de connaître le résultat indique dans la province de Quebec une augmentation de près de 150,000 âmes, durant la dernière décade. C'est peu, ce n'est pas le chiffre auquel on aurait pu prétendre avec le seul accroissement naturel de la population. Il y a encore là cette vieille plaie, l'émigration aux Etats-Unis, le dépeuplement des campagnes pour les grands centres Nous n'aimons plus le sol, et nous le quittons avec trop de facilité. Dites-vous en toute sûreté que sur dix cultivateurs qui laissent la charrue pour la ville, neuf prendront rapidement, sous quelques mois, le chemin des Etats Unis.

Pourtant, ce n'est pas dans les villes que se développera la race forte, la race digne de nos ancêtres, enfin, la race qu'il faut pour maintenir en Amérique notre nationalité et nos institutions, c'est derrière les mancherons de la charrue Le cultivateur, voilà le vrai Canadien, voilà celui dont dépend l'avenir de notre race.

Le clergé et les journaux le disent depuis longtemps : "Emparons-nous du sol." Il ne manque pas, ni dans la province de Quebec, ni dans nos plaines de l'ouest. "Je ne vois vois pas d'éventualité possible qui puisse donner le coup de mort à notre nationalité tant que nous aurons pleine possession du sol," disait un grand homme d'état et un grand patriote, Sir Georges Etienne Cartier. Et dans le même discours, nous trouvons une belle comparaison : "Le géant Antée puisait une vigueur nouvelle chaque fois qu'il touchait la terre ; il en sera ainsi de nous."

Nous ne sachons rien qui puisse arrêter notre essor, si une fois nous revenons à cet amour du sol qui distinguait nos pères, dont toute l'ambition consistait à devenir capables d'en acquérir une parcelle. Que d'années de travail il leur fallait souvent avant de pouvoir jouir de l'orgueil de dire "ma terre." Ils n'étaient pas riches nos pères, et le vieux propriétaire n'aimait pas à morceller. L'aîné des fils, généralement, héritait du bien paternel et les autres commençaient bien jeunes le rude labeur de la vie ; les gages dont l'ouvrier de nos jours se plaint tant n'étaient pas élevés, mais à force de persévérance, ils parvenaient eux aussi à se gagner une terre. Passez dans nos campagnes de la province de Québec, et ils sont nombreux les cultivateurs aisés qui ont commencé, ayant pour unique capital, leur hache et leur bonne volonté. Les premières années ont été difficiles, mais l'aisance est arrivée, et la vieillesse, ils la voient venir avec sécurité, car la terre n'est pas ingrate ; fécondée par les sueurs du jeune homme, elle ne refuse pas le pain au vieillard. L'ouvrier des villes, l'artisan des fabriques peut-il en dire autant ?

Aujourd'hui le jeune homme qui veut devenir cultivateur a toutes les facilités. Dans l'Ouest il n'a pas à envisager le travail si pénible du défrichement des terres boisées, dès la première année il peut récolter. Le travail de la culture s'est perfectionné et la mécanique est venue remplacer les bras, tout engage à la culture du sol. Mais malheureusement comme le papillon qui se brûle les ailes pour s'approcher trop près de la lumière, nos jeunes gens sont irrésistiblement attirés par le bruit et l'agitation des villes et ils y vont dépenser leur énergie, et quand ils s'aperçoivent de leur erreur, il est trop tard.

Emparez vous du sol jeunes gens Canadiens français, choisissez ce métier de cultivateur qui pour être la plus patriotique de tous les métiers n'en est pas moins le plus profitable.

NOTES D'OTTAWA

Depuis ma dernière correspondance rien de bien nouveau ni de bien grave n'a eu lieu à Ottawa. Enquêtes sur enquêtes qui n'aboutissent en général qu'à faire déverser des flots d'encre aux journalistes. Attendez la décision des diverses commissions qui sont très bien conduites et donnent à tous justice, *fair play*, si vous le voulez

.˙.

Avec toutes ces enquêtes la session menace de devenir permanente. La majorité, sans exception de parti, soupire après le retour au foyer et plusieurs n'y pouvant plus tenir disent adieu à Ottawa et filent vers d'autres cieux, heureux s'ils peuvent y goûter un peu de repos et ne plus entendre parler des questions qui agitent notre monde politique. Je le leur souhaite, mais je ne le crois pas.

Ces députés sont cause de la réduction de la majorité du gouvernement tombée à quinze après être montée à vingt-cinq aussitôt après le vote sur la motion Amyot. Comme je vous le disais dans ma dernière correspondance le gouvernement a une majorité plus que suffisante.

.˙.

Le bill accordant de l'aide au chemin de fer de la Baie d'Hudson est devenu loi et il a reçu la semaine dernière la sanction du député-gouverneur-

.˙.

Vous devez avoir reçu les premiers rapports du recensement. Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont progressé d'une manière sensible, mieux que le reste de la Puissance. Cependant, espérons qu'à la prochaine décade nous pourrons encore montrer de meilleurs résultats.

.˙.

Les journaux de l'opposition parlent beaucoup d'élections générales prochaines. Les journaux ministériels, sans contredire, se taisent sur cette question. Le fait est que personne n'a encore entendu parler de la confection de nouvelles listes qui seraient nécessaires, advenant une élection générale, et d'une loi de remaniement des collèges électoraux qui seraient également nécessaire après le recensement. Ainsi, vous voyez que les élections, s'il y en a, ne pourront avoir lieu avant février, et la session finirait quand ?......

.˙.

Dans l'affaire Tarte-McGreevy, M. Fitzpatrick, avocat de McGreevy, a fait un plaidoyer de maître. Que l'on dise ce que l'on voudra de toute cette affaire, l'on est forcé d'avouer que le témoignage des principaux personnages de M. Tarte ne doit être accepté que sous toute réserve. On peut dire peut-être bonne cause, mais ..... Enfin nous aurons jugement sous peu.

.˙.

Le Sénat continue à s'occuper des agissements de MM. Mercier et Pacaud, au grand scandale des libéraux. Il y a de quoi, ça fait de la peine d'être pris ainsi sur le fait.

.˙.

Je ne sais ce que j'aurai à vous annoncer pour la semaine prochaine, mais si je parlais de prorogation rapprochée, dites-vous qu'il y a des gens bien heureux et parmi les députés et parmi les employés.

LE RECENSEMENT

Nous traduisons l'article suivant de l'*Empire* de Toronto, du 28 août :

Les rapports préliminaires présentés au parlement hier donnent une population de 4,823,344, soit une augmentation de près d'un demi million durant la décade. Il paraîtrait, que nos espérances, comme celles du peuple anglais et du peuple américain étaient audessus de la réalité et que les résultats de notre recensement ressemblent à ceux des leurs. Dans ces trois pays la population n'atteint pas l'estimation basée sur le chiffre de l'augmentation durant la dernière décade. Les résultats n'ont pas satisfait le peuple anglais ni le peuple américan. Au Canada il en sera peut-être de même, car nous croyions dépasser les cinq millions.

N'oublions pas cependant que la population n'a jamais augmentée bien rapidement, et que nous compensons ce triomphe souvent éphémère d'une augmentation trop rapide par le caractère de l'immigration qui nous arrive et notre force d'assimilation. Si l'accroissement de notre population n'est pas plus considérable nous le devons aussi en grande partie aux tactiques des politiciens qui se sont faits prédicateurs de découragement, qui ont conseillé de laisser le pays, qui ont assailli les grands marchés monétaires pour déprécier les entreprises canadiennes. Dans ces conditions, le Canada a bien fait et son augmentation d'un demi million est satisfaisante.

Maintenant comment le dernier recensement affectera-t-il la représentation des provinces à la Chambre des Communes. La clause 51 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord établit que la représentation doit être remodelée à tous les recensements Lors de la Confédération l'on a supposé que la population de la province de Québec serait sujette à moins de fluctuations que celles des autres provinces, et en conséquence, c'est la population de cette province que l'on a prise pour base de la représeetation en lui donnant une représentation fixe de 65 membres, tandis que celle des autres provinces serait établie dans la proportion de leur population à celle de la province de Québec. En divisant la population actuelle de Québec par 65 l'on trouve que chaque 22 907 âmes ont droit à un député. D'après cette base, bien que l'augmentation d'Ontario soit plus considérable que celle de Québec, elle n'est pas cependant suffisante pour donner droit à un député additionnel, et la représentation restera à 92. Nous ne pouvons dire s'il y aura remaniement des circonscriptions électorales, cela dépend de certains détails qui ne sont pas encore connus. Durant la dernière décade les provinces maritimes n'ont pas progressé comme le reste de la Puissance en général, et bien qu'il existe des doutes au sujet de la sous-section 4, qui régit la diminution dans la représentation, nous croyons que d'après son vrai esprit, lorsque l'augmentation de la population d'une province est de plus d'un vingtième moindre qu'elle n'aurait été, eut-elle suivie le progrès relatif du reste de la Puissance, la diminution doit avoir lieu d'après la règle établie. Ainsi la Nouvelle-Ecosse perdrait un député, laissant sa députation à 20 ; le Nouveau-Brunswick en perdrait 2, ce qui réduirait sa députation à 14 ; l'Ile du Prince Edouard en prdrait 1, et de 6 membres qu'elle a, il ne lui en resterait que 5. D'un autre côté Manitoba qui a fait des progrès merveilleux gagne 2 députés, sa députation monte de 5 à 7. Bien que la Colombie et les Territoires aient eux aussi fait des progrès notables, on leur a donné d'abord un plus grand nombre de députés que celui auquel leur population leur donnait droit, et ils n'ont pas encore atteint un chiffre qui justifie une augmentation. Cependant il est évident que la balance du pouvoir aux Communes prend la route de l'Ouest. Comme résultat final il y aura une diminution de deux dans la représentation de la Chambre des Communes.

CHIFFRES COMPARÉS DU RECENSEMENT DE 1891.

	1871.	1881.	Pourcentage.	1891.	Augmentation.	Pourcentage.
Provinces Maritimes—						
Nouvelle-Ecosse	387,800	440,572	13.61	450,523	9,951	2.25
Nouveau-Brunswick	285,594	321,233	12.48	321,294	61	0.02
Ile du Prince-Edouard	94,021	108,891	17.19	109,088	197	0.18
Totaux	767,415	870,696	13.45	880,905	10,209	1.17
St. Laurent—						
Québec	1,191,516	1,359,027	14.06	1,488,586	129,559	9.53
Ontario	1,620,851	1,926,922	18.88	1,112,989	186,067	9.65
Totaux	2,812,367	3,285,949	16.83	3,601,575	315,626	9.60
Provinces de l'Ouest—						
Manitoba	25,228	62,260	146.78	154,442	92,182	148.01
Assiniboia, Alberta, Saskatchewan	18,000	25,515	41.75	61,487	35,972	140.98
Colombie Anglaise	33,586	49,459	47.26	92,767	43,308	87.56
Territoires non-organisés	30,000	30,931	3.10	32,168	1,237	4.00
Totaux	106,814	168,165	57.43	340,864	172,699	102.19
Population totale	3,686,596	4,324,810	17.31	4,823,344	498,534	11.52

LES FEUX DE PRAIRIE

Voici la saison de l'année durant laquelle ces ennemis des cultivateurs exercent plus spécialement leurs ravages. Chaque année, nous avons à enregistrer des pertes d'autant plus regrettables qu'elles surviennent quand le pauvre colon est le plus en droit de compter sur la récompense de son labeur. L'herbe de nos prairies, aussitôt que sa sève commence à se dessécher devient excessivement inflammable. Après les grandes pluies, quelques heures de soleil suffisent pour les sécher complètement, et une étincelle suffit pour propager l'incendie. Puis, nous sommes à l'ouverture de la chasse. Les disciples de Saint-Hubert couvrent la prairie, les lacs, les marais, quelquefois plus nombreux que le gibier dont ils sont en quête. Dans ces expéditions, ils ne sont pas toujours prudents ; ils allument des feux qu'ils n'ont pas le soin d'éteindre, le vent s'élève et voilà l'incendie allumé ; résultat, des pertes irréparables.

Il semble que ce devrait être pour eux un devoir de conscience que d'observer les règles de la prudence, et cela ne gâterait pas leur plaisir, au contraire.

Le cultivateur, lui aussi, doit être prudent. Dans les districts exposés, qu'il prenne la peine de labourer les alentours de ses meules de foin et de blé. Ce ne sera pas du temps perdu. Après avoir peiné comme il l'a fait pour sauver sa récolte, il ne doit pas hésiter à consacrer quelques heures pour la mettre à l'abri du dernier danger. Et un malheur est si vite arrivé.

La semaine dernière, vendredi, dans le comté de Faulk, Dakota du Sud, un feu de prairie terrible a ravagé environ vingt townships, détruisant récoltes bâtisses, troupeaux. Cette région florissante n'est plus qu'une solitude. La récolte était terminée et exceptionnellement abondante, et le pauvre fermier était d'autant plus heureux que cette moisson venait le dédommager de plusieurs mauvaises années. Une imprudence peut être est venue renverser ses espérances si légitimes.

Que chacun y mette du sien. Que tout le monde soit prudent pour ne pas à avoir à enregistrer, dans notre province, de sinistre de cette nature. Sinon, on devra prendre des mesures pour forcer à la prudence.

Nouvelles Religieuses

M. l'abbé Bernier, curé d'Oak Lake, était au palais archiépiscopal ces jours derniers.

Nous publions les noms des anciens Zouaves Pontificaux, résidents de Manitoba qui recevront la médaille papale récemment apportée au Canada. Ces médailles ont été confiées à M. A. F. Martin, M.P.P., lors de son récent voyage à Québec.

M. Martin a été nommé vice-président de l'association pour Manitoba et il distribuera ces médailles à qui de droit.

A. F Martin, M.P.P., Saint Boniface ; J. Lecomte, Saint-Boniface ; N. W. J. Bergeron, Winnipeg ; E. D. Parent, Saint-Jean Baptiste ; Dupuis, Saint-Joseph ; Forget, Saint-François-Xavier ; H. Martineau, agent des sauvages, Lac Manitoba ; Charles Decases, Edmonton ; Jean Têtu, Winnipeg.

Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, dit-on, viendra vers le milieu de septembre résider à Québec, comme coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau

Le Révérend Père Jouin, de la Compagnie de Jésus, bien connu à Montréal, vient de célébrer, au collège de Fordahm, archidiocèse de New-York, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotole. Le Père Jouin a été pendant quelques années professeur de philosophie au collège Sainte-Marie, rue Bleury.

On mande de Rome que le Saint-Père est à préparer une encyclique sur les différentes formes de gouvernement.

Il a été décidé par le procureur-général, au Texas, que les religieuses peuvent être admises comme institutrices dans les écoles publiques de cet Etat.

Une dépêche de Pérouse annonce que Son Eminence le cardinal Laurenzi est très gravement malade.

Le cardinal Laurenzi, qui est un ami d'enfance de Léon XIII, est né à Pérouse en 1821. Il est donc âgé de 70 ans.

INCENDIE

L'église et le couvent des Révérends Chanoines de l'Immaculée Conception, à Notre-Dame de Lourdes, Man., en voie de construction, ont été complètement détruits par les flammes dans la nuit de samedi. Les pertes sont de $5,000 ; pas d'assurances.

Nous sympathisons avec ces dévoués religieux dans le malheur qui les frappe au début d'une œuvre qui promettait d'être si fertile en excellents résultats pour nous. Espérons cependant qu'ils pourront se relever de leur perte et que cet accident n'occasionnera que des retards temporaires.

Rien n'a été sauvé, ornements d'église, lingerie, numéraire, tout a été détruit.

On ignore l'origine de l'incendie.

SUR LE LAC DES BOIS

(*Suite.*)

II

Par quelques coups d'avirons bien appliqués, nous accostâmes à la tête d'un rapide et en quelques secondes, nos embarcations étaient vides de leur cargaison, tirées sur la terre ferme. Deux de nos canotiers les hissaient sur leurs épaules et dans le temps de le dire les transportaient au pied du rapide. Puis les autres défaisaient les courroies, paquetaient les bagages, et en route eux aussi, à la course Les "portageurs," comme on les appelle, s'appliquent cette courroie de cuir sur le front, sur lequel repose tout le fardeau. Un peu d'habitude suffit pour permettre à un individu de force moyenne de transporter des fardeaux de 150 à 200 livres à une allure que nous avons peine à suivre.

Dans la vie de l'ancien voyageur, les portages étaient la plus rude épreuve du novice, du *mangeux de lard*, comme on l'appelait. Il voyait les anciens faire en un tour de main et gaiement leur lourde charge, se l'appliquer sur le front et voler par monts et par vaux. Lui, on était obligé de l'aider, et cahin caha, avec mille difficultés, il arrivait au terme, suant, haletant, à demi-mort. Et les anciens de sourire. Puis ce pauvre jeune de leur demander leur secret. Mais répondait-on, ta courroie n'est pas habituée ; contrairement à la mienne, elle te tire toujours en arrière au lieu de te pousser de l'avant. Ça viendra cependant. Au fait, je veux bien échanger avec toi. Que me donnes-tu en retour ? Le pauvre diable, bien heureux, consentait au troc et donnait en retour une paire de bottes, une ceinture, un canif. Et tous de conserver leur plus grand sérieux. La victime pliait soigneusement sa courroie habituée, ayant hâte d'arriver au prochain portage pour la voir à l'œuvre. Inutile de dire qu'elle se montrait rebelle à son nouveau propriétaire qu'elle tirait de l'arrière avec autant d'acharnement que la première. S'il se plaignait, on entend d'ici les quolibets, les gorges chaudes, et ce, jusqu'à ce que le pauvre novice eut compris sa méprise. Infailliblement, cependant, on lui remettait le retour de son échange. On pouvait blaguer un camarade, mais on ne le filoutait pas.

C'étaient de bien braves gens, que ces canotiers canadiens et métis, me disait M. M... Leur rude labeur n'affectait pas la gaieté de leur caractère ; infatigables, d'une frugalité *exemplaire*, ils étaient toujours prêts, sans critiquer, sans commenter les ordres de leur chef.

Leur menu se composait de viande séchée, de fleur et de maïs. Les recrues engagées à Lachine apportaient, elles, du lard salé pour leur premier voyage. De là le sobriquet de *mangeux de lard*, que leur donnaient les anciens. Ils n'étaient pas non plus buveurs de thé comme les canotiers de nos jours, disait M. M... en souriant, et ils ne s'en trouvaient pas plus mal. Leur breuvage, c'était l'eau limpide du lac. Mais aussi, l'appétit ne manquait pas.

A propos de thé, que l'on me permette une anecdote assez caractéristique du temps. Un bourgeois de la Compagnie, arrivant des vieux pays, d'Ecosse, se rendait à Winnipeg avec un convoi de canots partant de Lachine. Le premier soir, on dressa le camp à quelques milles de ce village, tout près d'une ferme. Notre bourgeois, soucieux de commencer son apprentissage le plus tard, s'en fut à la maison demander l'hospitalité, qui lui fut accordée de grand cœur. Il pria la maîtresse de céans de lui préparer à souper, et, entr'autres, de lui faire du thé. Mon cher monsieur, répond la bonne villageoise, c'est que je ne sais pas comment faire. Oh ! rien de plus facile. Voici, vous prenez ce vase, y mettez ces feuilles de thé, puis vous versez dessus de l'eau bouillante, et tout est fait. Bien, monsieur. Et la brave femme, en deux tours de main eût préparé le repas, dressé le couvert et invité son hôte à venir faire honneur à son menu. Sur le milieu de la table, celui-ci aperçut à sa stupéfaction un plat fumant de feuilles de thé. On comprend ce qui avait eu lieu. La ménagère avait jeté l'eau et servi le résidu. Son hôte en prit son parti et dût se passer de thé ce soir-là.

La plupart des voyageurs étaient aussi ignorants que cette brave femme. Mais ils n'avaient rien à envier à ceux de nos jours sous le rapport de la santé et de la vigueur. Ceux qui les ont connus savent quels fiers hommes c'étaient, étonnant le sauvage par leur force et leur adresse, se montrant plus habiles que lui, même dans la chasse, plus persévérants, plus endurcis à la fatigue, et toujours bons enfants, gais, humains, toujours du côté du faible opprimé contre l'oppresseur, toujours prêts à partager leurs faibles ressources avec plus indigent, cœurs de lion, simplicité de l'enfant. Il n'est pas étonnant que le sauvage, cet enfant de la nature, ait sympathisé de suite avec ces braves cœurs qui, malgré leur rude écorce et leurs défauts, ont été les premiers pionniers de la civilisation, les précurseurs du missionnaire en ces contrées alors lointaines. Sous leur légèreté apparente, ils apportaient tous ici un fonds de foi et de religion solide, cette foi que l'on puise dans nos villages de la province de Québec, et que tous les hasards, toutes les traverses de la vie la plus agitée ne peut complètement tuer. Sans le savoir peut-être, ils étaient patriotes, attachés à leur religion et à leurs coutumes ; ils ont implanté les deux dans ce pays, et leurs descendants, les Métis, les ont conservées pures et intactes. Quand le canotier, ayant lutté pendant des heures contre des vents contraires, sentait la fatigue le gagner, quand sa rame devenait plus lourde, le timonier, debout, à l'arrière de sa barque, s'écriait : "Une chanson, mes enfants !" et les vieux refrains de s'envoler ; les cœurs se dilataient, les rames tombaient plus rapides, l'embarcation glissait plus légère. Et devant le canotier se présentait l'image du village, le clocher, la chaumière, le vieux père, la mère inquiète, et quelquefois aussi, peut-être, une chaumière voisine de la maison paternelle, où une plus douce image, tournant son rouet, chantait une mélancolique complainte en souvenir de l'absent. Ces chères images, apportées par les notes de la chanson étaient suffisantes pour entretenir la mémoire du cœur du voyageur. Braves gens, tous les estimaient, et la Compagnie de la Baie d'Hudson a su apprécier leur désintéressement et leur dévouement. Les vieux officiers parlent encore avec chaleur, avec louange du voyageur canadien.

Tout en devisant de cette vie d'autrefois, nous avions effectué trois ou quatre portages, et nous arrivions au terme de notre voyage, à Islington, ou la Baie du Chien Blanc, près de l'embouchure de la rivière Winnipeg ; M. M... fit hisser le drapeau anglais à l'avant de notre canot Après avoir contourné une petite île, nous entrons dans la baie au fond de laquelle s'élève la bourgade sauvage d'Islington. Un coup de fusil suivi de véritables salves de mousqueterie, salue l'apparition du drapeau anglais. C'est parmi ce fracas guerrier, mêlé aux aboiements de milliers de chiens que nous débarquons au milieu du village.

XX.

(*A continuer.*)

Choses et Autres

La révolution du Chili est victorieuse. Balmaceda est en fuite avec plusieurs membres de son cabinet. Ses troupes se débandent et avant quelques semaines l'ordre sera rétabli sous un nouveau gouvernement. Tant mieux pour ce malheureux pays, comme ses voisins de l'Amérique du Sud, trop souvent désolé par la guerre civile.

Les derniers rapports de l'éducation aux Etats-Unis accusent une augmentation de l'assistance aux écoles confessionnelles, tandis que celle des écoles publiques diminue en proportion.

Le bill de Sir John Thompson concernant la loi criminelle est un travail qui fait honneur à son auteur. Plusieurs journaux libéraux en font les plus grands éloges. Le bill a plus de mille clauses ; c'est une refonte complète de toutes les lois criminelles du Canada. Cette loi sera d'un grand secours aux avocats criminalistes et aux étudiants en loi.

Sir Donald Smith est de retour de Londres. Sa santé est entièrement restaurée et sir Donald Smith va être en état de reprendre ses occupations parlementaires.

Interrogé par un journaliste, M. Shaughnessy, vice-président du chemin de fer du Pacifique, a déclaré que le seul endroit dans la province du Manitoba où la gelée de vendredi aurait pu détruire le blé, c'est à Virden, mais que dans cette localité tout le blé est coupé M. Shaughnessy ajoute qu'il n'y a maintenant aucun danger que le blé soit détruit par la gelée dans le Manitoba.

PERSONNEL

M. Horace Bélanger est arrivé dimanche matin de la province de Québec où il était depuis plusieurs semaines. A propos de M. Bélanger, nous croyons devoir faire mention d'une excellente biographie de ce populaire facteur de la Cie de la Baie d'Hudson, parue sur la *Revue Canadienne*, et due à la plume exercée de M. le juge Prud'homme. Nous regrettons de ne pouvoir publier ce travail intéressant, vû le manque d'espace.

M A. F. Martin, M.P.P., est arrivé samedi de la province de Québec. Comme nous l'avons dit dans un précédent numéro, M. Martin a assisté aux fêtes de Tourouvre, résidence d'été du premier ministre de Québec, et il a reçu la médaille à laquelle il avait droit en sa qualité d'ex-Zouave pontifical.

M. Roger Marion, M.P.P., est revenu d'Oak Lake samedi soir. Il rapporte que la récolte dans cette localité est terminée et qu'elle est excellente. M. Henri Beauregard qui est allé passer quelques jours dans cette localité est revenu en même temps que M. Marion, enchanté de sa promenade.

Madame A. Turner est partie samedi pour un voyage dans la province de Québec.

M. Montpetit est parti samedi pour une promenade dans sa famille, à Saint-Timothée, P.Q.

NAISSANCES

TOUCHETTE—A Saint-Jean-Baptiste, le 27 août, Madame Joseph Touchette, une fille.

DÉSAUTELS—A Saint-Jean-Baptiste, le 28 août, Madame Euclide Désautels, un fils.

MARION—A Saint-Jean-Baptiste, le 28 août, Madame Ephrem Marion, une fille.

AYOTTE—A Saint-Jean-Baptiste, le 29 août. Madame Alexandre Ayotte, un fils.

DECES

GAGNIER—A Winnipeg, le 31 août, Marie Eulalie, enfant de M. N. D. Gagnier.

BURON—En cette ville, le 29 août, à l'âge de deux mois, Marie Alice Thérèse, enfant de M. J. Buron. Les funérailles ont eu lieu dimanche.

LA FANFARE

Première sortie du corps de musique indépendant de Saint Boniface hier soir. Les membres sont allés sérénader leur président M. Arthur Lévêque. Le directeur, M. Salé, en termes appropriés présenta les hommages des membres à leur président qui les remercia de leurs bons souhaits et de l'honneur qu'ils lui faisaient. Inutile de dire que M Lévèque fit les honneurs de sa résidence aux musiciens. Nous avons été réellement surpris d'entendre cette fanfare Nous ne croyions pas pas qu'en si peu de temps elle put arriver à semblables résultats, elle peut en apprendre à de bien plus anciens corps de musique. Le secret de ce résultat c'est que la plupart des membres ne sont pas novices, presque tous possèdent bien leurs instruments. Nous espérons avoir le plaisir de souvent entendre la Fanfare de Saint-Boniface.

Affaires Municipales

CONSEIL DE VILLE.

Procès-verbal de la 21ème séance du 9ème conseil de la ville de Saint-Boniface, étant la 7ème séance spéciale tenue le 27eme jour d'août A. D. 1891.

Présents : MM. les conseillers Verge, Lamontagne, Bédard, Lauzon et Buron.

M. le conseiller Lecomte, promaire, au fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Lues, deux lettres de M. Stephen Nairn, re les lots 68, 69, 70 et 71 ; une lettre de l'hon. A. A. C. LaRivière, re l'éboulis de l'avenue Taché ; une lettre d'un contribuable, re les boucheries dans les limites de la ville, à l'est de la rivière LaSeine ; une lettre du commissaire municipal, re le pont Rouge ; une lettre de M. E. L Prieur, de la commission des écoles, re octroi municipal pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1892 ; une lettre de MM. Ewart & Brophy, re l'expropriation des lots 91 et 92 ; une lettre de M. M. Cyr, sec.-trésorier de la F. I. de Saint-Boniface, re le loyer d'une salle dans l'hôtel de ville ; une lettre de C J. Brown, greffier de la cité de Winnipeg, re les dépôts de vidanges dans les limites de la ville par certains charretiers de Winnipeg.

Le rapport de l'officier-rapporteur sur l'élection tenue le 25 août 1891, dans le quartier No. 4.

Le rapport du gardien d'enclos pour le mois de juillet, donnant une recette de $6.00.

Le rapport du chef de police pour le mois de juillet, donnant une recette de $2.75 et une dépense de $1.75.

Les comptes suivants sont déposés sur la table :—Dr J. H. O. Lambert, $3.00 ; Louis Laurendeau, $3.75 ; H. F. Despars, $13.30 ; Frs Ducharme, $12.60 ; Edouard Masse, $4.50 ; Joseph Russell, $3.00 ; Max Charbonneau, $3.00 ; Louis Joyal, $18.45 ; Ed. Desroches, $8.40 ; Bruno Vermander, $15.75 ; Adolphe Hogue, $9.00.

Proposé par M. le conseiller Buron, appuyé par M le conseiller Lauzon, que le rapport de l'officier-rapporteur pour l'election d'un conseiller pour le quartier No. 4 soit accepté, et que le candidat élu, M. Maxime Rocan, prenne son siège. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Buron appuyé par M. le conseiller Rocan, que M. J. E. P Prendergast, M. P. P., soit prié de se rendre avec M. le pro-maire auprès du gouvernement, et de s'aboucher avec l'hon. ministre de l'agriculture, re le règlement des bâtisses de l'exposition. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Buron, appuyé par M le conseiller Bédard, que le greffier soit autorisé d'écrire à M. T. A. Bernier le priant d'assister à la prochaine séance du conseil comme maire. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Buron, appuyé par M le conseiller Rocan, que le conseil se forme en comité général pour examiner les comptes. Agréé.

M. le pro-maire laisse le fauteuil et rappel M. le conseiller Rocan à la présidence. Après l'examen des comptes, il est proposé par M. le conseiller Verge, appuyé par M. le conseiller Lamontagne, que les comptes soient payés et chargés au comité auquel ils appartiennent. Agréé.

M. le pro-maire reprend le fauteuil et il est proposé par M. le conseiller Bédard, appuyé par M. le conseiller Verge, que l'assemblée soit ajournée à lundi prochain, le 31me jour d'août 1891. Agréé.

Lundi, le 31me jour d'août 1891, pas de quorum ; prochaine assemblée, lundi prochain, le 7 courant.

Chronique Locale.

—Il y a eu séance du conseil de ville jeudi dernier.

—Grandes courses de chevaux, à Winnipeg, les 3, 4 et 5 courant.

—Les élèves de nos maisons d'éducation ont bravement repris leurs études.

—Le 1er courant était l'ouverture de la chasse au canard. Celle de la poule de prairie s'ouvre le 15.

—Les battages sont commencés dans plusieurs endroits. Le travail ne manque pas, et ceux qui chôment le font volontairement.

—Par suite du retrait d'office de M. le maire Bernier. une nouvelle élection devient nécessaire. Les brefs seront émanés sous quelques jours. Nous ne savons pas encore quels seront les candidats.

—La population de la province, d'après le dernier recensement, est de 454 482, soit 148.01 par cent d'augmentation durant la dernière décade ; celle des Territoires, de 61,487, soit 140.98 par cent d'augmentation. La population de Winnipeg est de 25,000 Saint Boniface, 1,553 contre 1,080 en 1881.

—M. T. Pelletier vient de recevoir de Montréal un assortiment considérable de cigares de premier choix qu'il vendra à bas prix. A cet établissement outre les cigares, pipes et tabacs, il y a toujours la plus grande variété de fruits que l'on puisse trouver au Nord Ouest Une visite.

—Un statisticien a calculé que lors de la dernière élection du quartier No. 4 les partisans de M. Leacock représentaient $150.000 valant de biens fonciers, tandis que ceux de M. Rocan, qui a été élu, n'en représentent que $13,000. C'est triste mais il paraîtrait que le dépit a fait grossir les chiffres d'un côté et diminuer ceux de l'autre Quoiqu'il en soit, le statisticien n'est certainement pas un partisan du suffrage universel.

—Le département de l'agriculture a autorisé le gardien des bâtiments de l'exposition industrielle à venir s'emparer de certains articles qui se trouvent sur le terrain de l'exposition, à Saint-Boniface. Comme la ville prétend avec beaucoup de raison être propriétaire de tous ces articles, le gouvernement ayant failli à ses obligations, il semble que l'honnêteté et la politesse la plus élémentaire obligeaient le gouvernement de s'entendre avec nos autorités avant de se servir. Mais on y va plus rondement que cela. Aussi, les autorités ont-elles appointé un gardien pour surveiller la main de nos gouvernants.

—Il vient d'arriver ici une trentaine de familles juives exilées de Russie. Le comité montréalais qui s'occupe de ces réfugiés, pas du tout intéressants, a jugé plus prudent de nous les expédier par petit nombre, deux familles à la fois, de peur de soulever de l'opposition. Plusieurs de ces familles sont actuellement logées aux bâtisses des émigrants, à Winnipeg. Dimanche, ils se trouvèrent en contact avec des Russes polonais qu'ils considèrent comme leurs ennemis, et voulurent avoir un appartement pour eux seuls. Un Juif les encourageait, et n'eût-il été promptement mis à l'ordre, il aurait réussi à créer une bagarre. Cette immigration est-elle bien désirable ?

—Journal de dames et demoiselles, donne chaque semaine de 12 à 25 gravures de la dernière mode de Paris. Chaque abonnée reçoit aussi douze romances et morceaux de musique pour piano choisis dans les œuvres des grands maîtres ; douze patrons de toilettes les plus nouvelles sont donnés gratuitement aux abonnées ; ces patrons, coupés grandeur naturelle, sont toujours choisis dans les modes les plus nouvelles. Deux magnifiques feuilletons d'un des auteurs français en renom. Une colonne ouverte aux "Questions et Réponses" offre à nos lectrices une occasion excellente de correspondre avec les éditeurs ou entre elles et de se renseigner mutuellement sur les mille choses qui sont du domaine de la mode. *Les Modes Françaises Illustrées* traitent toutes les questions qui peuvent intéresser simultanément tous les membres d'une famille. Envoi d'un mandat-poste de $3.00 pour un an d'abonnement. *Les Modes Françaises Illustrées*, Montréal, Canada. 2i

Chronique de la Province.

Saint-Jean-Baptiste,

28 août.—Il y a depuis quelques années, à Saint Paul, Minn., un certain M. J. S. Millen que la réputation de Wiggins a longtemps empêché de dormir, et il s'est dit que lui aussi pouvait prédire à l'avance les révolutions atmosphériques et météréologiques jusqu'aux moindres accidents

Et devant qu'ils fussent éclos
Les annoncer aux matelots.

et autres

Or, ces jours derniers M. Millen annonce une gelée pour la nuit du 26. O bonheur ! il ne se trompe pas, un léger frimas est venu faire frissonner nos céréales. Enhardi par ce succès, il prédit une nouvelle gelée pour la nuit du 27 La dépêche annonçant la prédiction fut expédiée à M. Cameron, l'opérateur télégraphique de Saint-Jean-Baptiste. Malheureusement, il avait foi en Millen. M. Ephrem Marion, qui n'est pas prophète, mais qui jugeait par les apparences qu'il n'y avait rien à redouter pour cette nuit, rencontra M. Cameron, et la discussion de s'engager. On s'échauffa et, de paroles en paroles, l'on en vint aux paris. M. Marion paria à Cameron $200 contre $100 qu'il ne gèlerait pas. Il y avait plusieurs témoins, et il est inutile de dire que cette pauvre gelée fut étroitement surveillée ; elle ne vint pas en dépit de Millen, et M. Marion gagnait les $100. Un qui a perdu confiance dans les prophètes étranger, c'est M. Cameron. S'il lui en faut, il dit qu'il les trouvera dans son pays.

Oak Lake,

29 août.—M. J. E. Daoust est de retour de Saint-Timothée, Qué. Durant son séjour à Montréal, M. Daoust s'est occupé de l'achat de marchandises pour son nouveau magasin et a aussi amené un char de chevaux.

—Les récoltes se font avec activité partout dans notre district ; d'après le rapport des places environnantes, nous sommes quinze jours en avant d'eux. Toutes les lignes commerciales inaugurent un fort commerce d'automne, vû l'abondance et la qualité du blé.

—Madame Jacques Bureau, de Duluth, est en visite dans sa famille depuis quelque temps et se propose de retourner à Duluth le 2 septembre.

—Oak Lake sera doté d'un nouvel élévateur ; on doit se mettre à l'œuvre immédiatement afin d'être prêt pour l'achat des grains cet automne.

—MM. Daoust et McMullan entrent dans leur nouveau magasin le 1er septembre.

AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE EN HIVER

D'après ce que j'entends dire, il est très probable qu'un bon nombre de fabriques de beurre continueront leurs opérations tout l'hiver prochain. Dans ce cas, nous devons nous rappeler que le lait, provenant de vaches dont le vêlage a eu lieu depuis longtemps, ne donnera qu'un beurre de moins bonne qualité quant à l'arôme et à la couleur. Les cultivateurs danois, qui travaillent pendant tout l'hiver, font en sorte d'avoir une forte proportion de vaches dont le vêlage a lieu pendant les derniers mois de l'automne ; quant à nous, si nous voulons réussir dans notre nouvelle entreprise, nous devons aussi prendre quelques précautions. Je ne sais pas à quoi c'est dû, mais il est certain que l'hiver dernier, à Montréal, on s'apercevait d'une très grande amélioration dans le beurre vendu chez les *grocers*. On peut même dire que le mauvais beurre était une exception

Un peu de moulée de pois ajoutée à la ration journalière des vaches, à raison de 2 lbs par tête et par jour, les maintiendra dans de bonnes conditions et ceux qui ont des racines de toute espèce peuvent, en toute sureté les donner à leurs vaches, à condition qu'ils leur donnent leurs repas *immédiatement après la traite*. J'ai indiqué ce point, à plusieurs reprises dans le journal, et je trouve dans la *Agricultural Gazette* d'Angleterre, la confirmation de mes avancés.

" Le Lieut.-Colonel Alexander, d'Acton, Poyntzpass, s'est fait, ces dernières années, une spécialité de l'industrie laitière, et a eu de grands succès aux expositions d'Irlande et d'Angleterre. A l'exposition d'industrie laitière à Londres, il y a quelques années, avec trois sujets exposés, il remporta le premier et le second prix, un diplôme très élogieux et la médaille d'argent. Cette année, dans des expositions locales, du Nord, il a reçu des distinctions remarquables. Disons donc quelques mots de son système qui ne peut manquer d'offrir quelqu'intérêt. Son bétail de laiterie se compose principalement de vaches du pays de race croisée, les quelques vaches de race pure étant uniquement des *Devons*. Pendant l'été, le troupeau est laissé au pré, comme à l'ordinaire. En hiver, on le fait sortir au grand air, pendant un temps assez court, et lorsque le temps le permet. A l'étable, la nourriture des vaches se compose de navets, de foin et d'une forte proportion d'aliments artificiels. La quantité de navets, par tête et par jour, est de 38 à 42 lbs. Pour le foin, on en donne tant qu'on veut, tandis que le mélange d'aliments artificiels, est formé de 2 à 3 lbs d'avoine, 2 lbs de tourteau de coton et 1 lb de moulée de fèves. Au sujet de l'altération qui peut résulter, pour le lait ou pour le beurre de l'emploi des navets dans la nourriture des vaches, le Lieut.-Colonel Alexander nous apprend par expérience, qu'en donnant la nourriture aux animaux *immédiatement* après la traite, il n'a jamais éprouvé cet inconvénient. " En adoptant ce système," dit-il, " je n'ai jamais eu besoin de recourir au salpêtre ou à d'autres substances, qu'on emploie pour remédier à cette altération dont on se plaint si souvent." On laisse reposer le lait comme à l'ordinaire, dans des terrines peu profondes. Après un jour de repos le lait est écrémé, puis baratté le jour suivant. Ainsi, par exemple, le lait de lundi matin est écrémé mardi, et la crême barattée mercredi ; naturellement le moment précis du barattage varie un peu suivant les conditions du temps, mais le procédé par la crême sûre n'est pas poussé très loin, et on considère que la crême est prête à être barattée avant qu'elle ne devienne trop acide. On emploie la baratte-tonneau, et les détails du barattage n'ont rien de spécial à signaler. Le beurre est lavé, en partie dans la baratte et en partie sur le malaxeur. Après l'avoir retiré de la baratte, on le met dans le malaxeur, et tandis qu'on le fait passer entre les rouleaux on verse dessus une saumure forte. La saumure employée est de la force ordinaire, et le beurre s'y conserve doux et bon pendant un temps assez long.

—*Journal d'Agriculture.*

DESTRUCTION DES INSECTES DANS LES SERRES

M. Adolphe Buyssens écrit à la *Revue horticole et viniticole :*

Dans un voyage récent, nous avons eu l'occasion de voir un mode de destruction des insectes dans les serres, qui est à la fois efficace, facile et bon marché. La chose est si simple qu'on se demande comment on n'y a pas songé plus tôt. Procurez-vous des côtes de tabac (dans les fabriques de cigares, etc.) et posez-les sur des tuyaux de chauffage : l'évaporation constante qui s'en échappe détruira bientôt toute vermine, et quand on voudra en augmenter l'efficacité, on les arrosera.

Pour faciliter la chose, il est bon d'entourer le tabac de filets métalliques à mailles lâches et d'en faire ainsi des plaques se prêtant bien au maniement. Il est nécessaire de renouveler les côtes tous les cinq ou six mois, sinon de les tremper dans du jus de tabac.

M. Maréchal, chef-jardinier au jardin botanique de Liège, nous a assuré que, depuis qu'il a recours à ce moyen de destruction, il ne rencontre plus d'insectes dans ses serres, et les plantes se passent de lavages, excepté pour en ôter la poussière. Depuis huit ans que M. Peters, de Bruxelles, qui se dit l'inventeur, emploie le tabac de cette façon dans ses serres à orchidées, il n'a plus fait de fumigations. L'établissement si renommé de M. Linden, à Bruxelles, a admis le moyen depuis deux ans, et son chef de culture nous l'a beaucoup vanté.—(*Cosmos*).

POUR HATER LA GERMINATION DES GRAINES

Les graines ayant un tégument épais germent difficilement. D'après les expériences de M. Schribaux, directeur de la station d'essais de semences, le moyen le plus simple et le plus pratique de hâter la germination de ces graines consiste à les plonger dans l'eau bouillante pendant un temps à déterminer par un essai préalable, sur un petit échantillon.

M. Schribaux a constaté que des graines de sainfoin d'Espagne non décortiquées et plongées dans l'eau bouillante pendant cinq minutes germaient au bout de douze jours dans la proportion de 95 o/o alors que les mêmes graines non ébouillantées et placées dans une étuve, dans les conditions les plus favorables de chaleur et d'humidité n'avaient émis aucun germe au bout de 18 jours.

Beaucoup de graines qui germent difficilement pourraient être avantageusement traitées par l'eau bouillante avant le semis. Mais il va sans dire que les semences traitées doivent être semées sans retard, car elles ne tarderaient pas à s'altérer.

A. C.

—(*Journal d'agriculture pratique.*)



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetéesa dressées au Maître-Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 octobre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrats, pour la période de quatre années, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er janvier prochain :

BLYTHFIELD et LASALLE, *viâ* Oak Bluff, une fois par semaine, distance supputée, 14 milles.

WHITEMOUTH et la GARE DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine, distance supputée, ¼ de mille.

Des avis imprimés contenant plus amples informations relativement à ces contrats et des formules en blanc sont à la disqosition du public aux bureaux de poste ci-dessus et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Winnipeg, 7 août 1891



